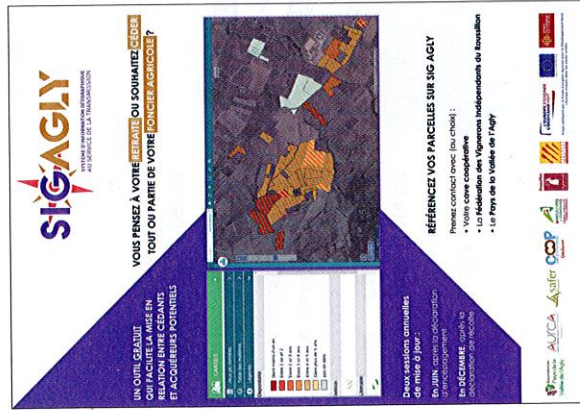


Mise à jour de SIG Agly, l'outil cartographique au service de la transmission

Vous pensez à votre retraite ou bien vous souhaitez céder tout ou partie de votre foncier agricole ? C'est donc le bon moment pour référencer vos parcelles ! SIG Agly est un outil cartographique en ligne.

L'initiative vise à favoriser la mise en relation par l'intermédiaire des caves, Indépendants, de la Chambre d'agriculture 66 et du Pays de la Vallée de l'Agly, des cédants et des acquéreurs potentiels (agriculteurs et porteurs de projet) afin d'éviter la déprise agricole et la constitution de friches sur le territoire. Mise en ligne en septembre 2019 sur la base d'enquêtes menées en 2018, l'actualisation de sa base de données est un impératif afin de disposer d'un outil opérationnel. Ainsi, deux mises à jour annuelles sont prévues en juin - juillet, après la déclaration d'encépagement et en décembre, après la déclaration de récolte.



Un outil gratuit au service de tous les agriculteurs

Initié par la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales à partir du recensement des parcelles et des intentions de transmission des agriculteurs de plus de 57 ans, SIG Agly a été conçu au départ pour répertorier

les parcelles de vignes (75 % de la surface agricole utile du territoire du Pays de la Vallée de l'Agly). Afin d'élargir sa base de données, SIG Agly collecte aussi, pour la première fois en 2020, les données de tous les agriculteurs souhaitant vendre tout ou partie de leur foncier à court ou moyen terme. Pour enregistrer vos parcelles gratuitement sur le SIG dont le périmètre s'étend à la Vallée de l'Agly, Baixas et Calce, prenez contact avec le Pays de la Vallée de l'Agly, votre cave coopérative ou la Fédération des Vignerons Indépendants du Roussillon.

Installation - Transmission

Après cette campagne d'actualisation des données, le Pays de la Vallée de l'Agly, dans le cadre de l'action 6 "Installation - Transmission" de la commission maintien de l'activité économique viticole et de diversification, réalisera, auprès d'un large panel d'établissements d'Occitanie accueillant des porteurs de projet, une communication sur cet outil collaboratif afin d'attirer des porteurs de

projets et favoriser la transmission du foncier sur le territoire.

Travail partenarial

SIG Agly est le résultat d'un travail mené depuis 2017 par la commission de travail "Maintien de l'activité économique viticole et de diversification sur la Vallée de l'Agly", pilotée par le Pays de la Vallée de l'Agly en étroite collaboration avec la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales, Coop de France Occitanie, la Fédération des Vignerons Indépendants du Roussillon, la SAFER et le Conseil départemental des Pyrénées-Orientales.

Grâce à un financement de l'Europe via le programme LEADER du Pays de la Vallée de l'Agly et du Département des Pyrénées-Orientales, SIG Agly est aujourd'hui géré par le Pays en partenariat avec l'Agence d'urbanisme catalane qui en assure l'hébergement et la maintenance.

Renseignements et rendez-vous :
Association du Pays de la Vallée de l'Agly - 04 68 53 39 48
viticulture@valleedelagly.fr